

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2013

---

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Tombé

## AMENDEMENT

N° AS99

présenté par  
Mme Coutelle

-----

### ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 7, après le mot :

« équité »,

insérer les mots :

« , d'égalité entre les femmes et les hommes ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'égalité est un objectif plus fort et contraignant que l'équité. Il est proposé de rajouter à la rédaction de l'article 1<sup>er</sup> qui proclame les objectifs du système de retraite, cet engagement majeur de la Nation pour l'égalité entre les femmes et les hommes.